

Cahuzac sur Vère

Magazine d'informations municipal n°26 - JANVIER 2021

DOSSIER

Bien VIEILLIR à
Cahuzac

Pages 6 et 7



DOSSIER

SÉCURISER
la traversée de
Cahuzac

Pages 10 et 11



INFOS PRATIQUES

Horaires Mairie

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17 h

Fermeture le jeudi après-midi



CONTACT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

GAILLAC-GRAULHET

📍 Le Nay - 81600 Técou
☎ Téléphone : 05 63 83 61 61

Une antenne de la communauté fonctionne à

CASTELNAU DE MONTMIRAL :

📍 Rue de La Fayette - 81140 Castelnau de Montmiral
☎ Téléphone : 05 63 81 48 15

ASSISTANTE SOCIALE

Mme BOULET-GERCOURT, Permanence à la Mairie de Cahuzac sur Vère, les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois de 9h30 à 12h.

☎ Téléphone pour rendez-vous : 05 63 81 21 81

SANTÉ

GROUPE MÉDICAL :

1 Rue du Pigeonnier, en face de l'école Prim'Vère de Cahuzac
Médecine Générale : Docteurs **ESQUEVIN** et **SABADIE** : 05 63 33 92 52

En cas d'absence de votre médecin : appelez le 39 66

Cabinet des infirmières : Mmes **CHAUCOT**, **GIORGIUTTI**, **MAZIERES** et **MONTELS** : 05 63 33 91 10

Orthophoniste : Mme **FAVAREL** : 06 43 80 71 57 (à partir du 1^{er} août)

Psychologue clinicienne : Mme **MAURIN** : 06 51 52 08 89

Diététicienne : Mme Stéphanie **BARCK** : 06 36 17 98 16

4 RUE DES ECOLES :

Kinésithérapeutes : M. **VAYSSIERES** et **PILUDU** : 05 63 40 15 57

Sage-femme : Mme **PILUDU** : 06 19 63 73 34

CHEMIN de PERAYROLS :

Kinésithérapeute : Mme **DUBOIS** : 07 08 12 42 02

RUE du BARRY :

Chirurgien-dentiste : Mme **GHEMARI** : 05 63 56 38 35

ROUTE de GAILLAC :

Pharmacie de la Vère : Mme **EL-OÏDI** : 05 63 55 06 61

Liste des pharmacies de garde : appelez le 32 37

Énergéticienne en médecine chinoise : Mme **ARANY** : 07 86 37 30 17

CONCILIATEUR DE JUSTICE

S'adresser à la mairie de Castelnau de Montmiral, laisser ses coordonnées et M. Vialar, coordonnateur de justice, prendra contact avec vous.

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Pour *La Dépêche* et *le Tarn Libre* : Mme **BONNET** : 05 63 33 97 17

Pour *le Journal d'ICI* : M. **ARCHET** : 06 85 86 80 23

HORAIRES POSTE

L'agence postale communale est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00. Fermeture le samedi matin.

☎ Téléphone : 05 63 81 86 02

MÉDIATHÈQUE

Horaires habituels d'ouverture au public : le mardi de 14h30 à 17h ; le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h en dehors des vacances scolaires ; le samedi matin de 9h30 à 12h.

☎ Téléphone : 05 63 33 91 72

HALTE GARDERIE

L'association « Le Ballon Voyageur » : accueil des enfants de 3 mois à 5 ans, les lundis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 dans les locaux de l'ancienne école de Cahuzac sur Vère, et le mardi matin aux mêmes horaires, à l'accueil Petite Enfance de Castelnau de Montmiral (Mairie annexe).

☎ Téléphone : 05 63 40 51 46

✉ Mail : ballonvoyageur@free.fr

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Pour obtenir une carte d'identité ou un passeport, s'adresser à la Mairie de Gaillac (05 63 81 20 20) ou de Cordes sur Ciel (05 63 56 00 40) pour les mairies les plus proches.

RECENSEMENT MILITAIRE

Attention ! Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à partir du jour de leurs 16 ans.

Cette formalité est indispensable pour s'inscrire au permis de conduire et aux examens.

INSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Pour voter l'année prochaine, les inscriptions sur les listes électorales seront reçues à la mairie jusqu'au « 6^{ème} vendredi qui précède le 1^{er} tour des élections ».

Conditions pour être inscrit : avoir son domicile dans la commune, ou payer la taxe foncière depuis 5 ans, ou y avoir sa résidence depuis 6 mois. Pour les ressortissants de la Communauté Européenne, les règles sont les mêmes. Possibilité de s'inscrire sur 2 listes (pour les élections municipales et pour le parlement européen). **Pour les jeunes de 18 ans**, un courrier vous est adressé par la mairie stipulant que vous devez vous présenter au secrétariat avec la carte d'identité et un justificatif de domicile afin de valider votre inscription.

RAPPEL INSCRIPTION ÉCOLE

L'école est obligatoire à partir de l'âge de 3 ans. Les enfants ayant 3 ans ou plus en 2020 doivent se faire inscrire auprès de la Mairie de leur lieu d'habitation.

École Prim'Vère : 📍 Rue des Écoles - 81140 Cahuzac sur Vère
☎ Téléphone : 05 63 33 91 89

STATIONNEMENT RUE DU BARRY

La municipalité rappelle que, dans la rue du Barry, rue étroite et commerçante, le stationnement est limité à 5 minutes. Les voitures ne doivent donc pas y être garées en permanence. Pour cela, le Mercadial tout proche est le parking adapté.

DÉCHETTERIES

Vous pouvez aller déposer vos déchets divers dans les déchetteries de Gaillac ou de Castelnau de Montmiral.

Horaires d'ouverture :

mercredi 9h-12h, jeudi 9h-12h et 14h-18h, samedi 14h-18h.

Le dépôt de déchets est gratuit pour les particuliers.

Vous pouvez aussi retirer gratuitement du compost 100% végétal à la Déchetterie de Castelnau.

☎ GAILLAC : 05 63 57 27 82 / CASTELNAU : 05 63 34 94 87

« LA P'TITE FRIPERIE »

Une équipe de bénévoles récupère les vêtements dont vous ne voulez plus et les revend à un prix symbolique.

📍 3 Place d'Hautpoul - 81140 Cahuzac sur Vère

☎ Présidente : Mme Kohl / 05 63 33 91 65

TRI SÉLECTIF ET SACS JAUNES

Les nouveaux sacs de tri sélectif (sacs jaunes et sacs verts pour le verre) fournis par la Communauté d'Agglo Gaillac-Graulhet sont à retirer à la Mairie. Ces sacs sont réutilisables et chaque famille ne dispose que d'un sac par famille.

🌐 www.environnement.ted.fr

SOUTENIR ENSEMBLE L'ACTIVITE ECONOMIQUE LOCALE

Comme vous avez peut-être pu le constater sur les pages Facebook de la commune, dans cette période compliquée, nous manifestons notre soutien aux commerçants, artisans, producteurs et entreprises de Cahuzac. Bien-sûr nous vous invitons à faire de même. Nous avons la chance d'avoir ici tous les produits et services utiles dans notre vie quotidienne, c'est aussi un gage d'attractivité pour le village et de création d'emplois locaux.



DÉBUT JANVIER, OUVERTURE D'UNE AUTO-ÉCOLE SUR LA COMMUNE

Jennyfer Lequette vous accueillera courant Janvier dans des locaux flambants neufs rue du Barry, avec une belle salle de code, elle vous préparera à la conduite accompagnée, au permis B et la conduite supervisée.

ÉCOLE DE CONDUITE CAHUZACOISE

05 13 02 13 91

N° d'agrément E20 0810008



Merci à Mr et Mme Salvignol
pour leur participation
à l'illustration de la couverture
de notre magazine et à l'article
"Bien vieillir à Cahuzac"
en pages 6/7 de ce numéro.

L'ÉDITO DU MAIRE



Michel Bonnet

Maire de Cahuzac-sur-Vère

Une bonne année 2021, malgré tout...

Pour la première fois depuis 13 ans, ce bulletin ne contient pas le carton d'invitation vous conviant à la cérémonie des vœux.

En effet le conseil municipal a décidé de ne faire prendre aucun risque à l'ensemble des administrés en les rassemblant dans la salle des fêtes toujours trop petite pour recevoir un grand nombre de participants.

La période très particulière que nous vivons met beaucoup d'entre nous en difficulté dans notre vie quotidienne. De plus, la suspension de la plupart des activités associatives sportives et de loisirs impacte très largement notre vie sociale. Nos entreprises, commerçants, artisans et producteurs sont aussi touchés de plein fouet par cette crise. Nous souhaitons les soutenir, les aider autant que possible. En effet, acheter et faire travailler local, c'est contribuer à dynamiser notre village et y conserver nos services et nos emplois.

Nous avons profité du calme relatif pour faire avancer des dossiers de demandes de subventions. La réfection du clocher de Granejous et la réfection du mur et de l'entrée du cimetière d'Arzac ont permis d'obtenir 60 % d'aides de l'Etat du Département et de la Région.

Le 1er semestre 2021 verra le lancement de deux chantiers importants. Le premier concernera l'aménagement de la route de Cordes depuis la pharmacie, jusqu'à la sortie du village, afin de sécuriser davantage la traversée mais aussi de rendre le village plus beau et attractif. (pages 10 & 11)

Le second qui est privé et associatif sera le lancement de la structure Astrolabe sur un terrain de la commune. (pages 6 & 7)

Avec ce bulletin de janvier 2021, une nouveauté sous la forme d'un cadeau : le calendrier de la commune illustré par des photos de votre village toujours en plein développement et quelques événements programmés, vous pourrez y noter les prochaines festivités de nos associations.

Chers concitoyens le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour 2021.

Nous vous recommandons bien sûr de respecter les gestes de protection.

Michel BONNET

Bulletin municipal de Cahuzac-sur-Vère
Dépôt légal : janvier 2021 - N° d'enregistrement : 432
Directeur de la publication : M. le maire
Secrétaire de rédaction : JF DUMONTIER
Commission de la rédaction : M. BONNET, JF DUMONTIER
Emmanuelle GALLÉSIO et Karine BERTRAND.
Conception / Impression : Imprimerie RHODE - 81600 GAILLAC
Création et photos (hors crédit) : JF DUMONTIER
Photo couverture : JF DUMONTIER.



Contact Mairie

Vous pouvez joindre la mairie :

☎ Téléphone : 05 63 33 90 18

✉ Mail : mairie.cahuzacsurvere@wanadoo.fr

Vous pouvez aussi vous informer :

sur le site internet de la mairie

🌐 www.cahuzac-sur-vere.fr

ou sur la page Facebook

📍 « Village de Cahuzac sur Vère »



INFOS MAIRIE

Extraits des délibérations du conseil

Si vous voulez consulter le compte-rendu complet de chaque délibération du Conseil Municipal, allez sur le site Internet de la commune à la rubrique « Municipalité ».

www.cahuzac-sur-vere.fr



SÉANCE DU 30 JUIN 2020

PRÉSENTS : Michel BONNET - Francis YECHE - Karine BERTRAND - Alain CLERGUE - Emmanuelle GALLESIO - Patrice BES - Jean-François DUMONTIER - Alain SYRYKH - Grégory AUREL - Nicole ASTOUL - Béatrice ALVES GIEUSSE - Sandra BALTIERI - Camille LORENZO DOMINGO

REPRÉSENTÉS : Eric ARCHET a donné procuration à Karine BERTRAND - Delphine CALICIS a donné procuration à Michel BONNET

SECRÉTAIRE : Camille LORENZO DOMINGO

- Approbation règlement intérieur du conseil municipal.
- Approbation modification des statuts du syndicat des eaux.
- Délibération participation à la consultation organisée par le centre de gestion pour le contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités (assurance statutaire) du 01.01.2021 au 31.12.2024.
- Nomination de personnes à la commission communale des impôts directs.
- Régularisation indemnité 4ème adjointe.
- Fixation du taux des amendes.
- Achat de terrain à M. BLERIoT et à Mme VINCENT.
- Décision modificative achat mobilier du service d'aide à domicile.
- modification délibération élections délégués SAEP.

SÉANCE DU 10 JUILLET 2020

PRÉSENTS : Michel BONNET - Francis YECHE - Alain CLERGUE - Emmanuelle GALLESIO - Patrice BES - Jean-François DUMONTIER - Alain SYRYKH - Grégory AUREL - Nicole ASTOUL - Eric ARCHET - Delphine CALICIS

REPRÉSENTÉS : Karine BERTRAND a donné procuration à Emmanuelle GALLESIO - Sandra BALTIERI a donné procuration à Alain CLERGUE - Camille LORENZO-DOMINGO a donné procuration à Francis YECHE

ABSENTS : Béatrice ALVES GIEUSSE

SECRÉTAIRE : Delphine CALICIS

- Désignation des délégués votant pour les sénatoriales.
- Fixation du loyer du local médecine chinoise.
- Dossier Costes acte administratif.
- Subventions aux associations.

SÉANCE DU 01 SEPTEMBRE 2020

PRÉSENTS : Michel BONNET - Francis YECHE - Alain CLERGUE - Emmanuelle GALLESIO - Patrice BES - Jean-François DUMONTIER - Alain SYRYKH - Grégory AUREL - Nicole ASTOUL - Béatrice ALVES GIEUSSE - Karine BERTRAND - Sandra BALTIERI - Camille LORENZO-DOMINGO - Eric ARCHET - Delphine CALICIS

SECRÉTAIRE : Camille LORENZO-DOMINGO

- Adhésion au contrat assurance des risques statutaires auprès du centre de gestion du Tarn.
- Nomination délégués syndicat des eaux auprès de l'agglo.
- Nomination d'un référent auprès de Trifyl.
- Subvention exceptionnelle aux anciens combattants.
- Délégation par convention de la compétence assainissement des eaux usées et gestion des eaux pluviales urbaines.
- Désignation délégués DECI.

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2020

PRÉSENTS : Michel BONNET - Francis YECHE - Alain CLERGUE - Emmanuelle GALLESIO - Patrice BES - Eric ARCHET - Jean-François DUMONTIER - Alain SYRYKH - Grégory AUREL - Nicole ASTOUL - Béatrice ALVES GIEUSSE - Karine BERTRAND - Sandra BALTIERI - Camille LORENZO-DOMINGO - Delphine CALICIS

SECRÉTAIRE : Camille LORENZO DOMINGO

- décision modificative ACI exceptionnelle voirie 2019.
- Désignation représentant à la CLECT.
- Décision sur la location des salles pour 2020 pour les associations (COVID19).
- Création poste agent de maîtrise à compter du 01.01.2021.
- Convention de mise à disposition stations assainissement à l'agglo.
- Dénomination du chemin pour le château de Mayragues.
- Régularisation délibération des actes notariés (MOGER et PUECH).

ETAT CIVIL

Arrêté au 24.11.2020

NAISSANCES

Ary RESPLANDY

Léandro PILUDU

Anas EL KADDOURI

Ombline MANDIRAC FERES

Gladys METGE

Alyxe-Anne AYMAR

Noémie AUSSIBAL

MARIAGES

Grégory AUREL & Laure DELRIEU

DÉCÈS

Andrée PHILIPPART épouse KLEIN

Isidore IBARS

Gladys METGE

Lucette FELZINE épouse FAURÉ

André BERE

Jean-Paul PRADEILLES

Jacqueline BESSI Vve BERGÉ

Chantal PUECH

Elsa RETTORE Vve CHECH

Marie GUYON

Danielle LACAL

Ramon CASADO

Guy BOYER

Jacqueline CASSAN Vve GAYRARD

En application du R.G.P.D. (*Règlement Général sur la Protection des Données*) et des droits des personnes, nous ne sommes plus en mesure, désormais, d'indiquer sans autorisation les dates de naissance ou de décès.



URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE • délivrés jusqu'au 24.11.2020

NOM ET PRÉNOM	LIEU	NATURE
RABALY Lucette	Le Clos du Vallon 2	Maison
BIGARIOS Béatrice	Le Clos du Vallon 2	Maison
BASTIDE Cédric	Le Clos du Vallon 2	Maison
LAACHACHI Abdellilah	Le Clos du Vallon 2	Maison
LORENZO-DOMINGO Camille	Le Clos du Vallon 2	Maison
DURAND Mathieu THERON Céline	Le Clos du Vallon 2	Maison
LONCKE Jean-Yves	Le Clos du Vallon 2	Maison
BOSC Aude	Le Clos du Vallon 2	Maison
CHAUME Monique	1320 Route d'Istricou	Abri pour rangement matériel et stockage
SABADIE Guy	Le Clos du Vallon 2	Maison
MOUROT Nicolas	Le Clos du Vallon 2	Maison
SCI St Vincent	St Vincent	Reconversion ancienne habitation en piscine couverte

DÉCLARATIONS PRÉALABLES • délivrés jusqu'au 24.11.2020

NOM ET PRÉNOM	LIEU	NATURE
MOMESSO Fabrice	5 La Peyres	Pose panneaux photovoltaïques
FAURÉ Alain	90 chemin de la Réveillé	Modification aspect extérieur
SCI du VALAIS et du BERRY	2 route de Cordes	Rénovation façades
CLABAUT Jean-Louis	13 rue Clos du Vallon	Abri de jardin
Sté INOPRO BY SUN INSTALL	5 La Peyres	Panneaux photovoltaïques
AZAM Floriane	La Blanquié	Remplacement fenêtres baies vitrées
AYNARD Ludovic	820 Route de Vieux	Piscine
La Bastide de Massalens	3279 Route de Cordes	Aménagement de 2 chambres d'hôtes et 1 gîte

DOSSIER ► BIEN VIEILLIR À CAHUZAC



35% des habitants de Cahuzac sur Vère ont plus de 60 ans

Sur ses 1160 habitants, la commune de Cahuzac-sur-Vère, compte 406 personnes de plus de 60 ans. (Dont 174 de plus de 75 ans). Ces aînés sont très attachés à leur village. Ils y sont nés, y ont travaillé, fait construire et fondé leur famille. Leur vie est ici !

Le souhait de ces nombreux seniors est naturellement, de pouvoir rester à leur domicile, dans les meilleures conditions et le plus longtemps possible.

Pour cela, entre autres, la commune a toujours fait en sorte de faciliter l'installation et le maintien d'un tissu de professionnels de santé diversifiés et compétents (médecins, infirmières, kiné, pharmacie, psychologue, dentiste...).

Nous possédons aussi un service d'aide à domicile très actif. En effet, depuis 1967, le SAD, grâce à près de 50 intervenants, propose un service adapté à notre population.

Cet éventail de professionnels renforce l'attractivité et la qualité de vie à Cahuzac-sur-Vère.

Toutefois, face aux nombreuses vulnérabilités du grand

âge, le maintien à domicile à ses limites. Pour de multiples raisons (santé, isolement...), il devient un jour difficile pour de nombreuses personnes âgées de conserver ce mode de vie.

C'est pour répondre aux besoins de ces dernières que vos élus se devaient d'être à l'écoute et de réfléchir à un mode d'habitat intermédiaire entre le domicile et les établissements médicalisés afin de proposer une offre d'hébergement adaptée.

Ainsi la municipalité, par l'intermédiaire de sa commission santé/sociale, s'est penché sur 2 projets d'hébergement collectif destinés aux seniors.

Ces projets doivent prendre en compte la demande des tous les intervenants de santé. Notre commune doit rester dans son rôle de facilitateur, en animant et coordonnant, s'il y a lieu, ce travail de réseau et cela, sans prendre de risques financiers.

Le conseil municipal a su entendre les porteurs de ces projets tout en posant des exigences comme notamment de faire travailler les acteurs et fournisseurs locaux et la création d'emplois.

DEUX PROJETS D'HEBERGEMENT COMPLEMENTAIRES

PROJET 1/ LA MAISON DE VIE ASTROLABE



Partenariat public/privé entre la commune, la fondation des Œuvres du Père Colombier et l'association Astrolabe, implantée à Cahuzac depuis 2017.

L'Oustal a été inaugurée en novembre 2019. De plus, l'association a pour objet, la création et le fonctionnement d'une maison de répit, destinée aux soins et à l'accompagnement de personnes gravement malades.

Le dossier est enclenché (phase permis de construire).

Résumé du projet : Le terrain sera fourni par la commune (sous condition de garantie du projet) Ainsi, une maison de douze chambres sera bientôt construite par les Œuvres du Père Colombier (Constructeur, bailleur) sur le terrain de la commune au lieu-dit LA PEYRE et prévue en début 2022. La Maison Astrolabe est présidée par un médecin en retraite, Bernard PRADINES. Delphine CALICIS, infirmière coordinatrice et chargée de projet pour l'association.

L'association La Maison Astrolabe a été fondée le 24 janvier 2017 à Cahuzac-sur-Vère sous l'impulsion des professionnels de santé, de bénévoles et élus du village. L'association a pour objet la création et le fonctionnement d'un habitat partagé à l'année ou en répit pour des personnes isolées, suites aux conséquences de la maladie, d'un handicap, d'un deuil ou du fait de l'âge.



Email : lamaisonastrolabe@gmail.com • Tél : 06 14 44 75 29 • Site : lamaisonastrolabe.com

PROJET 2/ LA MAISON DE VIE «Age & Vie» (Groupe Korian)

Un second projet est en cours d'étude par un groupe national spécialisé. Ce groupe a identifié à Cahuzac sur Vère un environnement favorable à la mise en place d'une structure d'accueil dans le centre du village.

Le projet se présenterait sous forme de 2 maisons partagées d'une capacité totale de 16 lits (2 x 8 lits) intégrant aussi les logements des maitresses de maison. Le terrain vendu par la commune serait au cœur du village. (Etude en cours).

Cette opération clé en main n'aurait aucun coût pour la commune, elle pourrait créer à terme 8 emplois, l'opérateur s'engage aussi à faire travailler les intervenants et fournisseurs locaux. La municipalité, après consultation

de la commission santé-social, a donné son feu vert pour la poursuite de l'étude de faisabilité. Nous vous tiendrons informé de l'état du projet.



DES SERVICES AU QUOTIDIEN POUR TOUS NOS AINÉS

Le SAD : Service A Domicile Vère-Grésigne, toujours engagé !

L'association, soutenue par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du Tarn, poursuit ses actions à destination des personnes âgées sur le canton Vignobles et Bastides.



« Activité d'après-midi au SAD »

Vous avez plus de 60 ans et envie de partager un agréable moment ensemble autour d'activités ludiques ...

Venez nous rejoindre !

C'est dans une ambiance conviviale que notre animatrice, Marilise DELAGE, diplômée BPJEPSS, vous proposera tous les jeudis de 14h30 à 16h30 de participer à diverses activités au gré de vos envies et de vos besoins dans nos nouveaux locaux : jeux de lettres, de calculs, chant, activités manuelles, cuisine, lecture, poésie, devinettes, jeux de société, mémoire ...

« Un atelier au SAD »

Si vous êtes isolé(e) et dépendant(e), le SAD Vère-Grésigne vous propose d'être accompagné(e) par une aide à domicile pendant la durée de la séance et/ou conduit(e) gratuitement.

En raison de la crise sanitaire, les places sont limitées à 3 personnes par atelier dans le respect des gestes barrières.

Pour réserver la vôtre, n'hésitez pas à nous contacter au SAD : 05 63 33 95 44 ou sur contact@sadvg.fr

« AIDER LES AIDANTS »



Une plateforme d'accompagnement et de répit des aidants portée par l'ADMR du GAILLACOIS. Sa mission est le soutien psychologique et l'offre de répit aux aidants proposés sous forme de groupes de paroles pour les aidants et la halte répit pour les proches aidés dans le même temps.

• Qu'est-ce que la Halte Répit Détente ?

La halte Répit Détente est un lieu de convivialité ponctuel non médicalisé accueillant les proches aidés atteints d'une maladie neuro-évolutive, le temps d'un après-midi.

Ce temps d'accueil permettra aux aidants de disposer d'un espace de répit pour réaliser avec liberté d'esprit diverses activités personnelles.

L'ADMR du GAILLACOIS organise ces moments de détente sur réservation et après une rencontre avec notre équipe au domicile.

Modalités d'accueil : 8 personnes au maximum pourront être accueillies. Une équipe de professionnelles qualifiées et expérimentées, 2 Assistantes de Soins en Gérontologie proposeront des activités ludiques, culturelles et créatives dans une ambiance chaleureuse et un climat de bien-être.

Une collation sera servie. Accueil de 14h00 à 17h00.

Le montant restant à charge, après dotation départementale, pour un après-midi complet sera de 10 €.

(Toute réservation sera due).

Des groupes de paroles auront lieu à Cahuzac sur Vère.

DATES À RETENIR :

- **Mardi 26 janvier 2021** (sous réserve COVID)
- **Mardi 16 mars 2021**
- **Mardi 25 mai 2021**

CONTACTS :

05 63 57 66 84 • Par mail : pfrgaillacois@admrtarn.fr

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

Les 31 associations de Cahuzac sur Vère ont vu leur saison chamboulée



Après une saison bouleversée par le confinement lié au coronavirus, la saison 2020-2021 s'est ouverte dans la plus grande des incertitudes pour les associations, qu'elles soient culturelles ou sportives... L'épidémie de coronavirus fait vaciller ce pilier sociétal et le deuxième confinement n'arrangera pas les choses avec de nouveau la suspension de leurs activités. Pour certains, la reprise au mois de septembre s'est avérée compliquée. L'une des problématiques fût la frilosité de certains adhérents à renouveler leurs inscriptions face à un contexte sanitaire on ne peut plus instable. Les raisons peuvent être diverses et variées : Protocole sanitaire à appliquer, finances en berne, peur de la contamination... Les contraintes et les incertitudes pèsent, et découragent nombreux parents ou adhérents. L'épidémie n'a pas seulement des effets sur les inscriptions. Ceux qui n'ont pas renoncé à prendre une licence cette année, devront composer entre les arrêts et reprises de leur activité. Les associations ont dû adapter leurs pratiques en fonction des règles sanitaires. Pendant le déconfinement, elles ont en effet multiplié les préconisations afin de rassurer leurs adhérents. Malgré tout, l'espoir doit être maintenu, car les associations, grâce au dévouement de leurs bénévoles, sont pour notre village, l'un des poumons essentiels de la solidarité et du vivre ensemble. Continuons à les

soutenir. La commune a maintenu les aides et subventions et aussi adapté les tarifs de location de locaux.

Cet annuaire a été réalisé après demande à toutes les associations d'un texte d'informations et de présentation, la commune ne peut être tenue responsable d'erreurs.

	<p>C.A.C Le Comité d'animation du Cahuzacois, composé d'une vingtaine de bénévoles, anime le village 3 fois par an. Si vous voulez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus ! N'hésitez pas à demander nos coordonnées à la mairie de Cahuzac/Vère. Cindy.gorsse@gmail.com Gorsse Cindy : Présidente 06.82.14.85.26 • Alves Marie-Françoise : Vice-Présidente • Marty Muriel : Secrétaire</p>
	<p>Le club de foot Vère Grésigne a été créé en 1957 compte 130 licenciés. Notre école de foot commence de -5ans à -de 17 ans. Toutes les catégories sont encadrées par 8 éducateurs formés et diplômés. Les entraînements se déroulent le mercredi à 18.00h. Nous avons aussi 2 équipes seniors qui évoluent en 2ème et 3ème division départementale. Les entraînements se déroulent le mardi et le vendredi à 19h30 et les rencontres sont le week-end. Comme toutes associations, nous remercions la municipalité et la communauté d'agglomération qui nous aident au quotidien. Nous sommes à la recherche permanente de partenaires financiers et de bénévoles pour pouvoir continuer à faire vivre le football dans notre village. Didier.compeau@orange.fr • Président : Pitorre Michel</p>
	<p>1001 DANSES L'Association aux 1001 Danses existe depuis août 2012 sur la commune de Cahuzac sur Vère. Au fil des années, nous avons choisi de diversifier les cours de danse : danse orientale, hip-hop, street jazz, zumba et yoga. Tous les cours sont animés par des danseurs professionnels confirmés et/ou passionnés ! Nous proposons plusieurs niveaux : enfants, ados, adultes sur plusieurs jours de la semaine, dès l'âge de 3ans. Nous participons également à la vie locale par diverses manifestations festives et culturelles. Coordonnées : Par courrier : Association aux 1001 danses, 11 place Tormac - 81140 Cahuzac sur Vère. aux1001danses@gmail.com • Présidente : Karine BERTRAND 06 23 38 61 45 • Secrétaire : Nathalie BORIES 06 85 36 02 94</p>
	<p>Association Kaliopé, 81140 Cahuzac-sur-Vère. Production et diffusion de concerts, apéro-concerts et spectacles musicaux (Emmbo, «Les reprises sur-mesure», trio Jazz créole/Calypso Vintage Caraïbe...) Ensemble vocal adultes : le mardi de 19h45 à 21h15 • Eveil musical et vocal enfants : le mardi de 16h45 à 17h30 Stages et cours de chant, ponctuellement. Contact : Emmbo au 0648163154 - kaliopie.asso@gmail.com - www.emmbo.fr</p>
	<p>L'ACTE EN CIEL est une association qui promeut le théâtre amateur en produisant et créant des spectacles tout en apprenant les techniques théâtrales. Béatrice DUPUY-SALLE : 06.27.30.35.88 • beatricedupuyhalle@gmail.com</p>
	<p>L'association SAD Vère Grésigne propose, depuis plus de 50 ans, une large gamme de services à la personne pour tous les besoins. Nous organisons, pour les personnes de 60 ans et plus, des ateliers de prévention de perte d'autonomie (mémoire, nutrition...). Nous vous accueillons dans nos nouveaux locaux : 13 rue de l'Escadrou, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Contact : Tél : 05.63.33.95.44, mail contact@sadvg.fr, Présidente Michèle Flour-Bourril.</p>
	<p>La p'tite friperie de Cahuzac c'est une association de bénévoles à objectif caritatif. Nous vendons des vêtements pour aider des gens à s'habiller à prix bas, et pour lutter contre le gâchis. Aussi nous faisons les dons aux ceux qui en besoin. Merci de penser à nous quand vous triez vos vêtements. Présidente : Maggy Kohl - 05 63 33 91 65</p>
	<p>Los Caminaires Causagols : Randonnées pédestres. Sorties tous les deuxièmes dimanches de chaque mois. Janvier, février, mars, novembre et décembre sorties à la demi-journée. Environ 8 kms. Avril, mai, juin, septembre et octobre sorties à la journée avec pique-nique tiré du sac. Entre 16 et 20 kms. Président : Paul ROUQUETTE - Tél : 06.31.45.65.87 - paul-rouquette@orange.fr</p>
	<p>L'Association Cahuzac au Fil du Temps a pour but de permettre aux amateurs d'histoire et de traditions locales de s'échanger informations et documents dans le cadre du cahuzacois. Également, elle s'attache à la mise en valeur du patrimoine local. (Actuellement restauration de l'église St Jean-Baptiste de Granejouis) Président : Yves Deleu 05.63.33.93.53 - Yves.deleu@orange.fr</p>



Association chorale " Chante Vère " de Cahuzac sur Vère. Existe depuis 37 ans, 40 membres. Un programme de chants populaires. Contemporains et anciens, français, basques, italiens, espagnols, russes...etc Dirigé par un jeune chef de chœur dynamique et sympathique : Pascal Lorenzon. Il ne faut pas connaître obligatoirement le solfège. Ambiance très sympathique, amicale. Nous organisons des concerts dans la région ainsi que des échanges de chorales, Aveyron, Tarn et Garonne, Aude, Avignon, Barcelone....etc. Répétitions : les jeudis à 20h30. Salle des fêtes de Cahuzac sur Vère. Contact : Michel Klein, Président de Chante Vère, 06.88.27.95.50 - Mikey81140@gmail.com



L'association La Maison Astrolabe a été fondée le 24 janvier 2017 à Cahuzac-sur-Vère sous l'impulsion des professionnels de santé, de bénévoles et élus du village. L'association a pour objet la création et le fonctionnement d'un habitat partagé à l'année ou en répit pour des personnes isolées. L'Oustal a été inaugurée en novembre 2019. De plus, l'association a pour objet, la création et le fonctionnement d'une maison de répit, Cette structure veillera au soutien des proches aidants. Delphine CALICIS, infirmière est coordinatrice et chargée de projet pour l'association. Email : lamaisonastrolabe@gmail.com - Site : lamaisonastrolabe.com - Tel : 06 14 44 75 29



Association La Grande Vadrouille Association sportive de vélo route,vtt et course à pied.
Président : Momesso Fabrice - 06.31.33.40.41 - momesso.fabrice@hotmail.fr



Les Petits Cahus : Association d'évènementiel enfants. Manifestations et animations gratuites en faveur des enfants de Cahuzac et des alentours. Carnaval, jeux de piste, animation de Noël, cinéma, spectacle, etc... Nous souhaitons favoriser les liens entre les générations en faisant travailler ensemble des bénévoles de tout âge. N'hésitez pas à nous rejoindre. Contact : GALLESIO Emmanuelle - 06.79.23.63.04 - Lespetitscahus@gmail.com



Association des anciens combattants
Ils participent à toutes les commémorations - Président : Jean gracieux - 06.81.15.74.74



Association Cahuzac /Tormac (Roumanie) - Président : André Bonneville - 05.63.40.31.76



Comité Jumelage Cahuzac /Maar (Allemagne) - Président : Olivier Jean - 06.86.98.54.68 - Olivier.jean@lessignals.fr



Association NEIGONG. Présidente : nathalie Simon - 06.28.07.00.38 - Ns81@orange.fr



Ici c'est KU. Association de joueurs qui organisent des festivités autour du club de foot.
Ici.c.k.u81@gmail.com - 06.63.83.70.48



Fest l'Mages. Cette association organise chaque été un festival autour de l'image sous toutes ses formes. Depuis 2019 l'équipe dynamique qui recrute toujours des membres, met en place une exposition balade à thème dans les rues et ruelles du village. Fest l'Mage organise des séances de cinéma en plein air sur la place de l'église durant les mois de juillet et août. Pour tous contacts et pour rejoindre l'équipe contactez l'asso au 06.26.47.83.28 OU 06.16.78.29.24



Les ateliers du Cahuz'art. Association pour développer la créativité dans l'arts du dessin et de la peinture ainsi que l'échange. Président : Jean Pierre Franck - 06.09.05.71.46 - jpfranck@sfr.fr



Lire à Cahuzac sur Vère. Association qui anime la Médiathèque.
Ouverture : Mardi 14h30-17h00 - Mercredi 9h30-12h00 - Samedi 9h30-12h00
Président : Gisèle Danes - 07.77.28.83.77 - Danes.gisele@orange.fr



Association « Société de chasse » - Président : Dominique Puech - 06.80.33.78.02



Amicale des POMPIERS : Développer des animations au sein du corps des pompiers de Cahuzac et des actions de solidarité (type Téléthon)



Un Poney, Une histoire - Centre équestre - Présidente : Françoise Guemraoui - 06.24.95.31.27



Vignerons Cahuzacois. Associations de vignerons. Organise des manifestations : marchés gourmands de producteur locaux... Présidente : Anne Marc - 06.72.71.79.45 - vigneronscahuzacois@gmail.com



Body Form (cours gym). Les cours aident à lutter contre la maladie mais permet de rester physiquement plus autonome avec l'âge. Elle favorise également le lien social. Plusieurs cours vous sont proposés durant la semaine. Présidente : Catherine Pallix - 06.11.59.15.37 - lefevregerard46@neuf.fr



UNIVERS TERRE. Atelier de poterie : univsterre@com - Route de Cordes



Le bouchon Cahuzacois
Organisateur de concours de pétanques - Président : Thierry Arcaz



A.P.E PRIM'VÈRE. Nous sommes un groupe de parents bénévoles motivés qui toute l'année œuvre à organiser des manifestations dans le but de récolter des fonds pour financer des projets ou activités scolaires et participer au bien-être et à l'épanouissement de nos enfants à l'école. Présidente : MULLER Bérengère 06.20.18.82.31.

DOSSIER ► SÉCURISER LA TRAVERSÉE DE C

Aménagement de la D922 : Route de Cordes - Mettre en valeur et sécuris

Malgré les aménagements déjà effectués, panneaux, zone urbaine à 30 km/h, indicateur de vitesse, nous constatons que la descente sur la D922 de Blazy jusqu'à notre Pharmacie est toujours très dangereuse.

Le fait qu'il n'y est aucune possibilité de circulation piétonne sur ce tronçon pose problème depuis de nombreuses années.

De plus le passage du pont et les accès aux commerçants : fleuriste, boucherie, création de bijoux et bien-sûr l'accès au camping restent anxiogènes.

Cahuzac sur Vère est traversé par plus de 5000 véhicules lors des périodes d'affluence touristique et de nombreux poids lourds se mélangent au trafic.

Avec cette réalisation, la commune se donne les moyens, d'aménager près de 1 km de voie pour le bien et la sécurité de tous.

Après la réfection de la chaussée route de Gaillac en 2016 , c'est donc toute la traversée du village qui sera alors prise en compte dans un ensemble harmonieux, notamment avec deux entrées du village visuellement identiques.

Fluidifier et ralentir les véhicules devra aussi permettre d'attirer l'attention des automobilistes sur notre cité, ses atouts, comme ses commerçants, ses animations et son patrimoine...

Cette opération devra générer un changement radical des comportements et améliorer le quotidien des habitants de notre village.

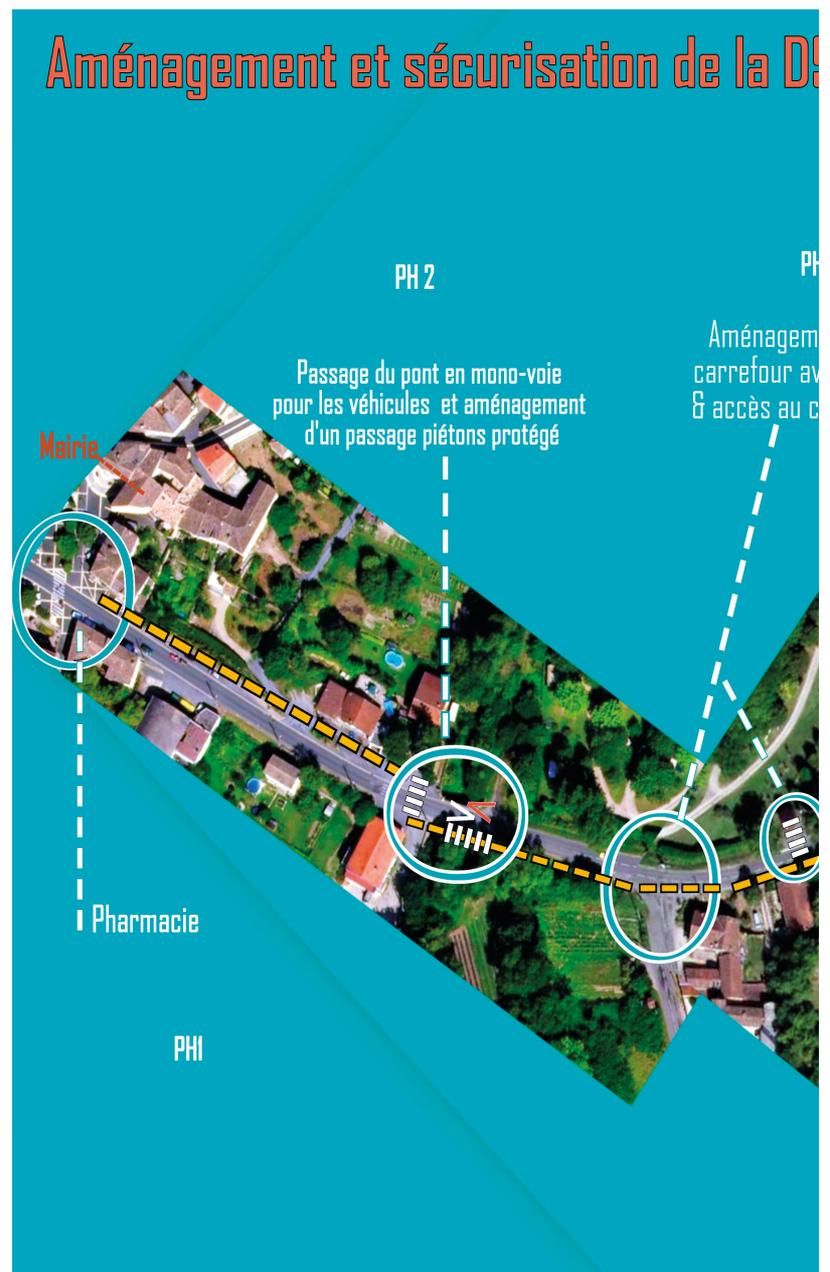
Une voie pitonne protégée permettra également de se déplacer sur tout le parcours en toute quiétude.

L'étude préalable et la maîtrise d'œuvre, en cours de finalisation a été confié au cabinet 2AU (ALBI).

Les travaux se dérouleront en 2 phases à compter du 1er semestre 2021 (arrêt pendant la période estivale).

Nous travaillons afin d'obtenir diverses aides (Agglo, département, région, État et Europe..) pouvant atteindre plus de la moitié des investissements nécessaires.

NB : La présentation ci-contre est toujours en cours d'étude, elle est susceptible de toutes modifications par le maître d'ouvrage. Le projet est présenté aux riverains pour consultations et avis.



CAHUZAC SUR VÈRE

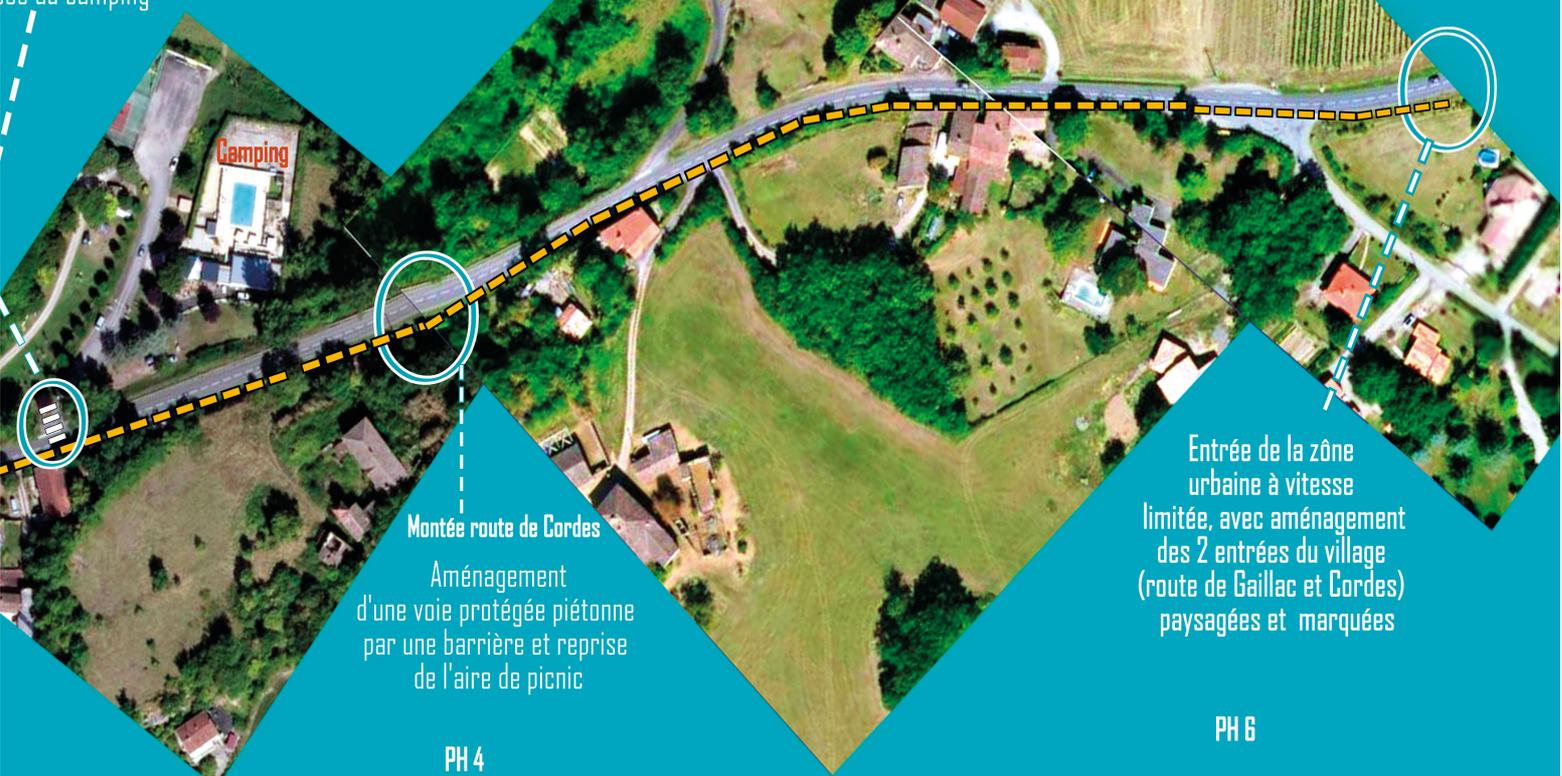
Optimiser la traversée du village

La D922 sur 870m (Route de Cordes)

- LEGENDE**
-  Aménagements particuliers
 -  Circulation piétonne protégée
 -  Passage piétons protégés
 -  Mono-voie

PH 3

Aménagement du
refour avec la D1
accès au camping



Montée route de Cordes

Aménagement
d'une voie protégée piétonne
par une barrière et reprise
de l'aire de picnic

PH 4

Entrée de la zone
urbaine à vitesse
limitée, avec aménagement
des 2 entrées du village
(route de Gaillac et Cordes)
paysagées et marquées

PH 6

PH4

ENTRÉE DE VILLE NORD

Principe d'aménagement



PH6

PLAQUETTE DE PRÉSENTATION

ETAT PROJET



ENFANCE JEUNESSE



En Raison du contexte sanitaire, le conseil municipal des enfants ne s'est pas beaucoup réuni pour travailler en cette fin d'année. Lors de nos dernières réunions, nous sommes allés inaugurer les nouveaux jeux qui ont été installés cet été et avons ensuite choisi et validé le lieu de l'installation de la canisette. Cette dernière a été installée par les agents municipaux, au mois d'octobre, devant la chaufferie à côté de l'école. Elle fonctionne pour le moment très bien. Les sacs sont utilisés sans excès et les déjections sont ramassées et mises à la poubelle. Nous vous en remercions. Nous



finaliserons cet ouvrage avec l'installation du panneau que nous avons conçu.

Cette année, nous n'avons malheureusement pas pu assister à la dernière cérémonie du 11 novembre, celle-ci se faisant en comité restreint.

Nos mandats de conseiller se terminant au mois de mars prochain, nous allons préparer les futures élections qui auront lieu au sein de l'école. Nous prévoyons de faire une présentation dans les classes et de concevoir un support flyer pour informer les potentiels candidats sur le rôle qu'ils auront à tenir pendant deux ans et sur le fonctionnement du CME. Des cartes d'électeurs pour chaque élève du CE1 au CM2 seront aussi réalisées. Nous espérons ainsi pouvoir donner envie aux enfants de s'investir pour leur village. Vous pourrez trouver le bilan de nos actions sur les années 2019 à 2021 ainsi que le résultat de la nouvelle élection dans le prochain bulletin municipal.

Gabin.M, Aïda.S, Ilan.L, Karina.J, Léa.B, Lila.M et Lili.M



CITOYENNETÉ



Emmène-moi à la canisette!

68€

ÇA FAIT CHER LA COMMISSION

STOP AUX INCIVILITÉS!
A Cahuzac ne pas ramasser les déjections de son chien sur la voie publique est sanctionné par une contravention. La commune est notre espace de vie, respectons-le.

« J'entretiens mon trottoir ! »

La commune vous remercie
pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

« Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation »
Règlement Sanitaire Départemental (art.32)

- Balayage
- Désherbage (arrachage ou binage)
- Démoussage

Habitants de Cahuzac sur Vère

L'HISTOIRE DU POTIRON GÉANT



Cet automne, les jardins de Cahuzac ont vu pousser deux énormes potirons de Variété Atlantic Giant chez Mme De Magalhaes et Mr De Olivera. Ce dernier a offert une de ces citrouilles, de 113 kg, à la municipalité afin qu'elle soit utilisée à la cantine. Après avoir fait « le buz », avec plus de 2000 vues de la vidéo facebook, Mr le maire a embarqué le légume géant sur sa remorque pour l'exposer aux enfants devant l'école et le découper ensuite avec ses adjoints. 69 kg de chair ont ainsi été confiés à Mr Bénédicte, notre cuisinier. Il a confectionné un succulent potage qui a été servi aux 300 enfants du secteur vère-Grésigne. D'après les témoignages que nous avons recueillis, ils se sont régalés ! Les graines prélevées ont été mises par 2 en petits sachets individuels et distribués aux enfants. Nous espérons que l'année prochaine chacun d'eux verra fleurir dans son jardin, d'aussi beaux spécimens.



TRANSPORT SCOLAIRE

En 2020, 67 enfants Cahuzacois, de la maternelle au lycée, ont utilisé les transports scolaires. La commune prend en charge une partie du coût de ces transports. Cela représente 10720 € cette année.



HOMMAGE À SAMUEL PATY

Le lundi 2 novembre, les élèves et les enseignants de l'école de Cahuzac sur Vère ont été rejoints par les élus municipaux, pour rendre hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire assassiné le 16 octobre. Après une explication des circonstances de cet assassinat, la maitresse et Mr le maire ont rappeler l'importance de défendre la laïcité et la liberté d'expression. Les élèves ont ensuite écouté la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs lu par le rappeur Oxmo Puccino, puis ont observé une minute de silence. En raison des mesures sanitaires, l'hommage a eu lieu séparément dans chaque classe



DES MASQUES EN TISSU OFFERTS AUX ENFANTS DE L'ÉCOLE

Dans le contexte sanitaire actuel, le port du masque est obligatoire à l'école, pour les enfants à partir de six ans. C'est pourquoi la municipalité a décidé d'offrir un masque à chaque enfant de l'école, à partir du CP. Elle a donc sollicité une couturière locale, Madame Lala, qui a confectionné rapidement cent masques en tissu, bleu roi, lavables. Les deux adjointes les ont remis à la directrice et au conseil municipal enfants pour qu'ils soient distribués dans les classes.



L'ACCUEIL PÉRI-SCOLAIRE EFFICACE AVEC L'ALAE DE CAHUZAC SUR VÈRE

Qu'est-ce que l'ALAE ?

C'est un Accueil de Loisirs associé à l'école qui fonctionne, le matin, le midi, le soir et le jeudi après-midi.

Une équipe d'animatrices diplômées encadre les enfants. La directrice et son équipe élaborent un Projet Pédagogique qui découle du Projet Éducatif Communautaire, et cela afin de proposer un accueil de qualité aux petits « Cahuzacois ».

Quel est le thème de cette année ?

« Le Pays Imaginaire » Ce thème permet à l'équipe de proposer des activités sportives, culturelles, de citoyenneté et d'environnement variées sur tous les temps d'accueil.

Que fait-on à l'ALAE ?

Les Activités du Jeudi après-midi à découvrir sur l'arbre à projet, avec la participation d'intervenants extérieurs tels que Gilbert Legrand artiste illusionniste des objets du quotidien, Romain Mylène et Thomase de la Médiathèque mobile de la Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet, Hugo et Maxime de l'Association Skate and Smile et l'Association Budokan.

Qui peut-on contacter ?

Marie-Pascale BUSQUETS Directrice de l'ALAE • alae.multisite.cahuzac@gaillac-graulhet.fr • Tél : 05 63 33 92 84.



PROJET D'AMÉNAGEMENT DE JARDINS POTAGERS, FAMILIAUX ET PARTAGÉS À CAHUZAC SUR VÈRE



Quel projet et quelle volonté ?

Votre commune s'est rendue propriétaire d'un 1er terrain de près de 2000 m² au bas du village à

proximité de la Vère. Ces espaces sont appelés à devenir des lieux publics d'agrément.

Nous souhaitons que ce projet entre dans une action plus globale forte, qui doit être le moteur de changements de comportements des citoyens face à la gestion et l'entretien des espaces publics, qui avec les nouvelles normes environnementales nous obligera maintenant à une participation citoyenne par le biais d'actions d'entretien organisées.

En effet les 2 employés de la commune ne peuvent plus à eux seuls assurer l'entretien de tous les espaces.

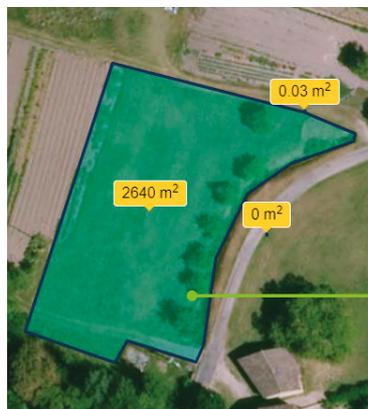
Pour dynamiser la prise en compte de ces enjeux votre commune à décider de proposer à tous les cahuzacois la création et la gestion de de 12 à 18 jardins familiaux et partagés.

Pour se faire elle invitera la population à une réunion d'information dès que les contraintes sanitaires nous le permettront (la 1ère réunion prévue le 23 janvier est donc reportée).

Suivez les informations sur les pages Facebook : Les Jardins de Cahuzac. Nous nous rencontrerons sur le terrain même où s'implantera le projet (proximité du pont du moulin Chemin du cimetière).

La commune souhaite à terme que les habitants deviennent les moteurs de la démarche en créant une association, elle, restant le facilitateur et financeur d'une partie des installations si il y a lieu.

Ensemble nous tenterons de concevoir au bas du village des espaces originaux et nouveaux, pour se faire votre participation est indispensable, devenez les acteurs de cette aventure. Renseignements auprès de vos élus référents Jean-François Dumontier (06.26.47.83.28) et Karine Bertrand.



C'est sur ce terrain au bas du village que la commune souhaite initier la création de jardins familiaux.

LE SDET... QUESACO ?

UN PEU D'HISTORIQUE...

Le SDET (SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DU TARN) est un syndicat mixte fermé créé en 1937.

Il est l'acteur public de l'énergie au service de l'ensemble des communes du TARN, lesquelles ont transféré leur compétence d'autorité organisatrice du service public de l'électricité.

Les participants au niveau local :

Désignés en conseil municipal « membres délégués » au sein du SDET, Francis YECHE et Alain CLERGUE ont participé à une réunion le 02 septembre 2020 afin d'élire les quatre conseillers syndicaux du secteur.

A l'issue de ce vote, Alain CLERGUE fait partie des 4 élus, représentant le secteur D nommé Bastides et villages en Grésigne regroupant 37 communes du nord ouest du département au comité syndical. Cette instance se réunit une fois par trimestre.

Ses compétences :

Compétences obligatoires :

- Autorité organisatrice de la distribution publique et de la fourniture d'électricité
- Maîtrise de la demande d'énergie

Compétences optionnelles :

- Gaz
- Éclairage public
- Réseau de chaleur
- Mobilité décarbonée (bornes de recharge des véhicules)

Services complémentaires :

- Groupement d'achat d'énergies
- Maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux de dissimulation des réseaux de télécommunications
- Soutien à l'efficacité énergétique et à la rénovation des bâtiments
- Actions en faveur de la production d'énergies renouvelables

Pour assurer l'ensemble de ses compétences, le SDET est composé de 28 salariés.

Son action sur la commune de CAHUZAC SUR VÈRE

Comme indiqué ci-dessus, le SDET gère la distribution d'électricité ainsi que la demande d'énergie.

La municipalité a fait le choix en 2018 de lui confier la gestion et la maintenance de l'éclairage public.

A ce sujet et pour information, l'ensemble de l'éclairage public de la commune est équipé de lampes LED. La gestion se fait par des horloges astronomiques.

Cet équipement permet de réduire la consommation électrique de 70 % pendant une grande partie de la nuit. (Cette baisse est difficilement perceptible à l'œil nu).

La commune a également adhéré pour l'ensemble des contrats inférieurs à 36 KW, au groupement d'achats d'énergies.

Les prochains gros travaux

- remplacement et déplacement du transformateur du lotissement du Puech suite à un incendie
- Remplacement et déplacement du transformateur situé sur la place du Mercadial

INFOS COMPLÉMENTAIRES

Une panne sournoise et difficilement localisable a touché la place centrale et la rue du Barry.

Après des heures de recherches, il semble que ce problème soit résolu. Un problème d'humidité conjugué à l'action de petits rongeurs qui avaient élu domicile dans les poteaux en seraient l'origine...



Le transformateur béton du Mercadial au second plan sera détruit pour sa partie haute en béton et remplacé par celui-ci au 1er plan.



Le coup de colère de Mr le Maire en Juillet à propos des décharges sauvages a porté ses fruits.

Les caméras, les amendes, les retours au contrevenants ont donc été dissuasifs.

FEST l'images 2020 PORTRAITS DE FAMILLE

En 2021 avec Fest l'Images

"Faites-vous tirer Le portrait de Famille"



Suivez l'actu sur Facebook festimages81

Pour sa troisième édition Fest l'Images, notre festival de l'image qui se déroulera du 10 juillet au 5 septembre dans les rues de Cahuzac sur Vère va créer son exposition 2021 avec vous, tous les habitants. Cela en vous proposant de venir réaliser chez vous un portrait de famille, il devront être tous plus originaux les uns que les autres, avec les symboles de vos métiers, vos passions, vos histoires. Ce portrait de famille sera exposé et fera l'objet d'un concours avec un jury formé des habitants, des sponsors et des élus de Cahuzac sur Vère. Ensuite chaque famille repartira avec son **Portrait de Famille**. D'autre part nous retrouverons le **cinéma en plein air place de**

l'église avec d'autres surprises (sauf conditions spéciales COVID). Vous trouverez dans les commerces locaux et à la mairie un bulletin de participation à partir du 1er février.



Cérémonies du 11 novembre sous confinement

UN NOUVEL ARTISTE À CAHUZAC SUR VÈRE



MARC KOPIL

2014, il expose en France, d'abord à Niort puis Rabastens, Salvagnac et Gaillac.

Nous espérons très bientôt vous faire découvrir ses œuvres au travers d'une exposition à Cahuzac sur Vère. En attendant, nous vous proposons quelques toiles choisies.



C'est sur les hauteurs de Cahuzac sur Vère que se sont installés Marc Kopil et sa famille.

Cet artiste peintre, né en 1973 en Roumanie, diplômé en Art Graphique à la Faculté des Beaux-Arts de Timisoara, commence à exposer ses toiles en 1998 dans son pays puis en Angleterre, Hongrie et Allemagne. En 2009, des articles lui sont consacrés dans des revues artistiques et culturelles. Depuis

Contact : marckopil@gmail.com

DIVERS TRAVAUX CONTINUENT À SE RÉALISER SUR LA COMMUNE



Eglise de Granéjols



La croix réinstallée rue de La Mairie



Reprise de chaussée, lotissement du Puech

